

Contactez SOS homophobie



Nous vous écoutons

Vous êtes victime ou témoin d'un acte ou d'une discrimination lesbophobe, gayphobe, biphobe, transphobe ou intersexophobe ?



Appelez notre ligne d'écoute anonyme :

01 48 06 42 41

Ligne ouverte du lundi au vendredi de 18h à 22h,
le samedi de 14h à 16h et le dimanche de 18h à 20h



Contactez-nous par chat privé :

www.sos-homophobie.org/chatecoute

Tous les jeudis de 21h à 22h30 et
tous les dimanches de 18h à 19h30

Accédez à notre interface d'aide en ligne :

www.sos-homophobie.org/aide-en-ligne

Nous vous apportons un soutien juridique

Par email : soutien@sos-homophobie.org



SOUTIEN JURIDIQUE AUX VICTIMES DE LGBTIPHOBIES



SOShomophobie

Vous êtes victime de LGBTIphobie ?

Vous avez subi des injures ou des violences physiques, psychologiques ou sexuelles. Vous avez été harcelé·e moralement ou sexuellement sur votre lieu de travail.

Vous avez été discriminé·e dans l'accès à un logement, un emploi, un soin ou un service public.

Vous pensez avoir été victime de ces infractions en raison de votre orientation sexuelle ou de votre identité de genre réelle ou supposée ?

Vous n'êtes pas seul·e.

Les juristes de la **COMMISSION SOUTIEN** de SOS homophobie vous aident à **mieux connaître vos droits et à les faire valoir.**



L'association a créé un **fonds de dotation** pour vous aider à financer les frais liés aux préjudices subis : frais d'avocat·e, frais médicaux, etc.

Faites valoir vos droits

Les juristes bénévoles de la commission soutien de SOS homophobie :

- **vous informent** sur le droit de manière accessible, confidentielle, individuelle et gratuite ;
- **vous écoutent** et vous orientent dans vos démarches ;
- **vous aident à trouver un·e avocat·e** spécialisé·e dans les infractions LGBTIphobes ;
- **vous aident à vous constituer partie civile** et peuvent se constituer partie civile à vos côtés si vous le souhaitez ;
- **vous épaulent en envoyant des lettres de rappel à la loi** à votre propriétaire, votre employeur et les établissements scolaires qui ne respectent pas leurs obligations.



Vous serez en contact avec un·e juriste expérimenté·e bénévole de la commission soutien juridique de SOS homophobie **pour suivre votre situation.**

Pour en savoir plus sur les LGBTIphobies, consultez notre guide pratique :

www.sos-homophobie.org/guide-pratique

@SOShomophobie

